



Syndicat C.G.T des personnels techniques et administratifs du Service départemental d'incendie et de secours du Rhône

Colonel Serge DELAIGUE
Directeur du SDIS du Rhône
17 rue Rabelais
69421 LYON Cedex 03

Lyon le 29 décembre 2008

Monsieur le directeur,

Le SDIS du Rhône doit accueillir dans les mois à venir les agents du parc de la DDE qui seront intégrés au Conseil Général.

Certains de ces agents sont appelés à travailler sur le site du groupement Logistique à Saint Priest. D'autres sites étaient avancés sur lesquels le SDIS devait implanter des antennes pour la réparation des véhicules. C'était notamment le cas de Villefranche sur Saône et de L'Arbresle.

Les personnels de la DDE concernés par le transfert prévu au début de l'année 2010 ne sont pas tenus au courant de l'évolution du dossier, et sont dans l'incertitude la plus totale sur le maintien ou non de ces bases dans les casernes de Villefranche sur Saône et de L'Arbresle. Nous vous demandons de nous indiquer ce qu'il en est afin que nous puissions répondre aux questions qui nous sont posées.

Par ailleurs, ce dossier du transfert de service du parc de la DDE au SDIS du Rhône doit être débattu au comité technique paritaire qui est le lieu privilégié d'information des représentants du personnel. Ce sujet devra être mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion, afin que nous puissions être informés de l'état d'avancement du dossier qui concerne les agents DDE, mais également les personnels techniques du SDIS qui veulent savoir de quoi sera fait leur avenir. Répondre à leurs préoccupations doit être une préoccupation majeure de l'employeur.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de notre haute considération.

Pour le syndicat CGT OPA DDE,
Le secrétaire

Patrick ROMERO

Pour le bureau CGT PATS,
Le secrétaire général,

Jacques GUILLON

Copie transmise :

- Monsieur JAMET directeur général conseil général du Rhône
- Monsieur DIENY directeur général adjoint conseil général du Rhône